

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 03/04/2024

ID : 056-215600834-20240328-D202403045-DE



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLIMAT, AIR, ENERGIE

PLAN D'ACTION 2024-2028

Ville d'Hennebont



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 056-215600834-20240328-D202403045-DE

INTRODUCTION

Pour relever les défis du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, il va être nécessaire de nous donner des moyens conséquents, et surtout de décider, ensemble, d'un horizon commun. L'Hennebont du futur va nécessiter de réelles transformations de nos modes de déplacements, de consommation, de logement, d'investissement, de travail, de loisirs et de vie tout simplement. Et ces changements, plutôt que de les subir, choisissons-les. Pour faire évoluer notre modèle économique et repenser notre façon d'habiter le monde, nous allons devoir faire preuve de sobriété, de sagesse, d'intelligence collective, d'humanité et de solidarité, afin de faire émerger le monde d'après, celui que nous allons vivre puis transmettre à nos enfants et petits-enfants.

C'est dans cet état d'esprit que s'inscrit ce nouvel acte du programme Territoire Engagé dans la Transition Ecologique communément appelé TETE pour la période 2024-2028. Il s'inscrit dans la continuité du précédent programme 2020-2023 qui s'appelait Cit'ergie et dans la lignée des autres programmes d'actions qui suivront, car c'est là le sens de l'histoire. Ce nouveau programme TETE n'est que l'acte 2 qui nous mènera, espérons-le, vers un horizon commun désirable et désiré.

Ce nouveau programme 2024-2028 que vous allez découvrir avec ses 8 axes, ses 23 actions et ses 99 sous actions s'appuient sur la force de nos actions passées : le plan de résilience énergétique, le PLU revisité, le développement des pistes cyclables, une restauration scolaire engagée, une gestion des espaces verts en harmonie avec la biodiversité, des services et des élus formés, ... Toutes ces actions que vous pourrez retrouver dans le diagnostic de ce rapport. Ce nouveau programme s'attache également à corriger nos faiblesses : la production d'énergies renouvelables, l'adaptation au dérèglement climatique, la protection de la ressource en eau, la mutation de notre patrimoine bâti, la participation citoyenne en faveur du climat, ... Vous en trouverez le détail plus loin.

Ce nouveau programme s'appuie évidemment sur des moyens financiers, évalués à 7,3 millions d'euros sur la période 2024 à 2028. Ce sont des moyens conséquents, mais les défis qui se révèlent à nous ne le sont pas moins : dérèglement climatique, événements météorologiques, préservation des ressources et de la biodiversité, mutation des modes de transport, et acceptation sociale du changement. Et ce dernier n'est pas le moindre, car la technologie ne résoudra pas tous nos problèmes. Les solutions passeront par la sobriété, l'adaptation et la créativité. Malgré l'urgence, nous ne pourrons pas faire contre les habitant.es et chaque jour, durant chaque mise en œuvre des actions de ce nouveau programme, nous devons faire preuve de pédagogie et accepter le temps nécessaire à cette acceptation sociale, nous, élu.e.s y compris.

La force de ce plan d'actions est la co-construction par le moyen de séances de formation élus et agents en 2022 puis lors de 4 ateliers à la fin de l'année 2023. Ces formations et ateliers ont rassemblé 63% des agents et élus. En tout, ce sont 265 contributions qui ont permis de co-construire le plan d'actions que vous tenez entre vos mains. Il tire ainsi sa force de l'intelligence collective. Il s'inscrit d'ailleurs dans les objectifs du plan climat de Lorient Agglomération ainsi que dans une coopération entre collectivités : Lorient Agglomération, Lorient, Larmor-Plage, Ploemeur et Quéven également engagés dans un programme TETE.

Et pour finir, nous vous invitons à le parcourir en ayant à l'esprit qu'il vivra au côté d'autres actions municipales en faveur de l'art et de la culture, du sport et du vivre-ensemble, de la solidarité et de la jeunesse, de l'accompagnement aux transitions économiques, tous des éléments de politique publique indispensables à notre objectif commun d'une sobriété heureuse.

Présentation du plan d'actions

N°	Intitulé	Niveau de priorité
AXE 1 ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES		
Action 1	Mettre en place des actions d'adaptation face aux risques climatiques	Moyen
Action 2	S'appuyer sur les Solutions fondées sur la Nature	Elevé
Action 3	Elaborer une stratégie sur le confort d'été	Moyen
Action 4	Elaborer une stratégie sur la ressource en eau	Moyen
AXE 2 ETRE UNE COLLECTIVITE INSPIRANTE		
Action 5	Mettre en place une stratégie d'achats durables	Moyen
Action 6	Définir une stratégie numérique responsable réaliste et efficace	Moyen
Action 7	Limiter les impacts de la communication sur l'environnement	Bas
Action 8	Développer une stratégie sur la gestion des déchets	Moyen
Action 9	Valoriser les actions de la collectivité en faveur de la biodiversité	Bas
AXE 3 TRANSFORMER SON PATRIMOINE		
Action 10	Connaître et optimiser son patrimoine	Elevé
Action 11	Améliorer et équiper les bâtiments	Elevé
Action 12	Bâtir et rénover en favorisant la biodiversité	Bas
Action 13	Maitriser l'énergie, les nuisances et la sécurité liées à l'éclairage public	Elevé
AXE 4 VISER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE		
Action 14	Développer les énergies renouvelables	Elevé
Action 15	Réduire la consommation d'énergie de la collectivité	Elevé
AXE 5 DEVELOPPER L'AMENAGEMENT ET L'HABITAT DURABLE		
Action 16	Maitriser l'aménagement du territoire	Moyen
Action 17	Promouvoir le développement durable dans l'habitat	Moyen
AXE 6 DEVELOPPER LES MOBILITES DURABLES		
Action 18	Mettre en œuvre la mobilité durable pour les déplacements internes	Moyen
Action 19	Développer les aménagements et les actions liés aux mobilités douces	Moyen
AXE 7 PROMOUVOIR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DURABLE		
Action 20	Favoriser l'alimentation durable	Moyen
Action 21	Accompagner l'agriculture durable	Bas
AXE 8 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE		
Action 22	Sensibiliser et former tous les publics à la transition écologique	Moyen
Action 23	Mobiliser et faire participer les acteurs du territoire	Moyen

Budget prévisionnel 2024 – 2028 (k€)

		2024	2025	2026	2027	2028	Total
Axe1	Action 1	10	45	30	30	30	145
	Action 2	155	185	170	170	150	830
	Action 3	22,5	50	50	50	50	222,5
	Action 4	261,5	233	233	153	153	1033,5
Axe2	Action 5	0	0	0	0	0	0
	Action 6	2	2	2	2	2	10
	Action 7	0	0	0	0	0	0
	Action 8	17	23,5	23,5	23,5	23,5	111
	Action 9	0	3	3	3	3	12
Axe3	Action 10	0	70	0,5			70,5
	Action 11	80	80	80	80	80	400
	Action 12	0	8	2	0	0	10
	Action 13	170	210	180	0	0	560
Axe4	Action 14	0	175	175	50	0	400
	Action 15	0	0	0	0	0	0
Axe5	Action 16	0	1	0	0	0	1
	Action 17	3,2	0,75	0,75	0	0	4,7
Axe6	Action 18	330	365	535	287	300	1817
	Action 19	227,3	379,332	425	525	25	1581,632
Axe7	Action 20	10	16	16	16	16	74
	Action 21	0	0	0	0	0	0
Axe8	Action 22	5	5	5	8	5	28
	Action 23	0	0	1	0	0	1
Total							7 311,83

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 056-215600834-20240328-D202403045-DE

AXE 1

ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

Action 1 : Mettre en place des actions d'adaptation face aux risques climatiques

Action 2 : S'appuyer sur les Solutions Fondées sur la Nature

Action 3 : Elaborer une stratégie sur le confort d'été

Action 4 : Elaborer une stratégie sur la ressource en eau



TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 1 : ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 1

Mettre en place des actions d'adaptation face aux risques climatiques

Description

- **Mettre en place des mesures de prévention face aux risques naturels et climatiques et communiquer sur les mesures de protection :**
 - Evènements climatiques (inondations, sécheresse, incendie, canicule et mouvements de terrain...) : identifier les vulnérabilités et les enjeux, réaliser des mesures pour réduire les effets. Mettre à jour le DICRIM et le diffuser
 - Assurer le maintien opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde et participer à la mise en œuvre du Plan intercommunal de Sauvegarde
- **Adapter l'organisation du travail au changement climatique :**
 - Application des prescriptions adoptées par l'autorité territoriale après avis du CST. Modalités de déclenchement, adaptation du fonctionnement, des locaux, des équipements
 - Activités : prise en compte de l'évolution de l'environnement essentiellement pour les activités extérieures
 - Anticiper les réactions aux aléas climatiques : PCS opérationnel

Pilote : Directeur Général des Services

Calendrier : Organisation du travail : début 2024

Actions de communications : 2025

Amélioration continue : Opérationnalité PCS & adaptation travail

Partenaires : Chargé de prévention, DGS, DRH, DA, DSTN, COM, Etat, SDIS, Lorient Agglomération

Budget : Fonctionnement : EPI 10 000 € par an

Communication 2025 : 15 000€

Adaptation des locaux : état des lieux en 2024 investissement 20 k€/an à partir de 2025

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Outil de suivi de la gestion des différents risques

Objectif

Réaliser un tableau de suivi de la gestion des différents risques

2023 = Non réalisé

2028 = Réalisé

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 9)



Plan eau
(Axe 1)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 1 : ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 2

S'appuyer sur les Solutions fondées sur la Nature

Description

- **Créer des îlots de fraîcheur** : en réponse aux impacts caniculaires, concevoir des zones de fraîcheur (si possible aménagées) sur le territoire et lors de tout nouveau projet
- **Végétaliser les cours d'écoles** : planifier une école par an ou une tous les deux ans selon la surface totale à réaliser (Langroix, Paul Eluard, Curie)
- **Ecrire un plan arbre** : réaliser une cartographie, définir la stratégie de gestion des massifs boisés, de préservation des puits de carbone et réaliser une communication aux citoyens
- **Restaurer et renaturer les zones humides** : restaurer la zone humide au niveau de l'étang du Quimpéro (4000 m²) et celle du Loiro

Pilote : Directeur des Services Techniques et du Numérique

Partenaires :

SEVE, Direction de l'Aménagement, Voirie, SIG, Lorient agglomération

Calendrier :

- Zones humides : Loiro 2024 / Quimpéro 2025-2026
- Inventaire cartographique des arbres : 2024 ou 2025
- Cours d'école : environ 1 par an (selon surface totale)

Amélioration continue : îlots de fraîcheur

Budget :

Plan de végétalisation des écoles : 2024 : 135 k€ puis 150 k€ / an (dont 50 à 70k€ en travaux régie)

Ilots et renaturation zones humides : 20 000 € / an

Mise en place du plan arbre : 15 000 € (partie SIG)

Niveau de priorité

Élevé

Indicateur

Nombre de cours d'école végétalisés

Objectif

Végétaliser 3 cours d'école supplémentaires 4 ans (~6000 m²)

2023 = 1

2026 = 4

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 9)



Plan eau

(Objectif 1.1 & 4.3)



TEN



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 1 : ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 3

Elaborer une stratégie sur le confort d'été

Description

- **Etablir une stratégie sur le confort d'été pour les bâtiments :**
créer un groupe de travail et établir une feuille de route
- **Mettre en place des fontaines à eau dans les bâtiments publics municipaux**
- **Mettre en place des fontaines à eau dans les espaces publics**
 1. Voir ce qui se fait ailleurs
 2. Cibler les endroits stratégiques (Lieux fréquentés, Desservis en AEP)
 3. Choix de matériels, devis et propositions (voir peut-être à faire un site test)
 4. Inscriptions budgétaires
 5. Réalisation des travaux
 6. Communication

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Budget dédié à l'amélioration du confort d'été

Objectif

Etablir une feuille de route et un budget sur la stratégie sur le confort d'été

2023 = 0

2027 = 50 k€

Pilote : Responsable du Service Bâtiment

Partenaires : Service Voirie, SAUR, CEP Lorient Agglo

Calendrier :

	Bâtiments	Espaces publics
2024	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} tranche : Mise en place de BSO (Brise-soleil orientable) – GS P&M Curie • Composition du GT confort d'été 	Points 1, 2, 3 Pour une fontaine place FOCH, prévoir travaux en relation avec aménagement du CV (Phase réseau en oct. 2024)
2025	Premières réunions GT	Points 4, 5, 6

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 9)



Plan eau
(Objectif 3.1)

Budget : 20 000 € / 2024 puis 50 000 € / an

Branchement à créer 2500€ TTC, sinon, dépend du type de fontaine



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 1 : ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 4

Elaborer une stratégie sur la ressource en eau

Description

- Décliner à la commune le plan résilience eau de Lorient Agglo (appropriation à l'échelle communale)
- Installer des ouvrages enterrés pour récupération d'eaux de pluies dans les espaces publics
- Etudier l'usage des eaux de pluie dans les sanitaires
- Transformer les toilettes de l'espace public en toilettes sèches

Pilote : Directeur des services techniques et du numérique

Partenaires : SEVE, Service Bâtiment, Agence de l'eau

Calendrier :

Récupération eaux CAK et eaux Langroix 2024

2 toilettes sèches : 2024

Action en amélioration continue : Eaux sanitaires

Budget :

150 000€ en 2024 (ouvrages enterrés eau SEVE) puis 100 000 € à 200 000 €/an

Récupérateurs d'eau petit volume : 1500 € en 2024 puis 1500 à 5000 €

110 000€ pour 2024 (2 toilettes sèches)

80 000 € / an en 2025 et 2026 (eau Bâtiment)

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Consommation d'eau de la ville (bâtiments communaux)

Objectif

Diminution de 3% / an minimum des consommations en eau potable sur la période 2024-2027
2022 = 13 900 m³
2027 = 11 900 m³

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 9)



Plan eau
(Axe 3, Axe 4)

AXE 2

ETRE UNE COLLECTIVITE INSPIRANTE

Action 5 : Mettre en place une stratégie d'achats durables

Action 6 : Définir une stratégie numérique responsable réaliste et efficace

Action 7 : Limiter les impacts de la communication sur l'environnement

Action 8 : Développer une stratégie sur la gestion des déchets

Action 9 : Valoriser les actions de la collectivité en faveur de la biodiversité



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 2 : ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ INSPIRANTE

ACTION 5

Mettre en place une stratégie d'achats durables

Description

- **Créer et adopter une charte d'achat durable**
- **Utiliser des produits locaux et/ou bio pour les cérémonies organisées par la ville** : créer un référentiel et une cartographie
- **Acheter de l'énergie verte** et mettre à jour le contrat avec Lorient Agglo / Enercoop
- **Mutualiser les équipements, procédures, personnels avec les communes voisines** : Définir un COPIL (composition, calendrier, fonctionnement), Mobiliser des élus pour définir le cadre des collaborations, Réaliser un état des lieux des mutualisations existantes, Réaliser un diagnostic des besoins et des ressources, Réaliser un montage juridique et financier
- **Créer un document cadre de la voirie et de l'aménagement durable** : intégrer des surfaces perméables (pavés drainants et enrobés infiltrants), expérimenter des matériaux ou procédés alternatifs (ex : éclairage autonome), intégrer l'éclairage public, le mobilier urbain et l'entretien

Pilote : Responsable du service Commande publique, Assurances, Contentieux

Partenaires : DGS, DSTN, Technicien voirie, Technicien SIG, CST, Lorient Agglomération, Enercoop, communes voisines, réseaux professionnels (DGS, DST ...), ADEME, SDEM, Agence de l'eau, prestataires

Calendrier :

Charte achat durable : 2024

Référentiel : 2025

Document voirie et aménagement durable : 2024-2025

Action en amélioration continue : oui (énergie verte et mutualisation avec les autres communes)

Budget : 0 k€ (Moyens humains internes)

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Part de contrats d'achats publics comportant au moins une considération environnementale

Objectif

Augmenter la part de contrat comportant une considération environnementale (marché > 40 K € HT uniquement)

2023 = 72 %

2027 = 80 %

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 5)



PLPDMA

(Axe 1)



PLAA



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 2 : ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ INSPIRANTE

ACTION 6

Définir une stratégie numérique responsable réaliste et efficace

Description

- **Sensibiliser aux impacts du numérique** (communications, fresque du numérique pour les agents utilisateurs du numérique, journée sans mails...)
- **Développer de nouvelles solutions pour limiter l'usage des mails et impression** (ex : Webex)
- **Créer une bibliothèque de dossiers partagés** pour éviter les envois de mails (ressources partagées)
- **Demander des Eco-Labels** pour les terminaux et vérifier le DAS pour les téléphones
- **Exiger un seuil minimal de l'indice de durabilité** (mise en place 1er janvier 2024 en remplacement de l'indice de réparabilité) et augmenter la part d'achats reconditionnés
- **Passer la certification Numérique Responsable** pour les techniciens du SITIC

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Part d'achat reconditionné

Objectif

Augmenter la part d'achat reconditionné

2023 = 31,78 %
Objectif fin 2027 = 40%

Pilote : Directeur des services techniques et du numérique

Partenaires : Technicien informatique

Calendrier :

Déploiement Webex : 2024

Ressources partagées : 2024-2025-2026

Action en amélioration continue : oui (partie sensibilisation)

Budget :

1000 € / an (dont Webex)

1000€ / an (partie animation)

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 5)



PLPDMA

(Axe 1)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 2 : ETRE UNE COLLECTIVITE INSPIRANTE

ACTION 7

Limiter les impacts de la communication sur l'environnement

Description

- **Définir un plan de communication globale** tendant vers une communication plus respectueuse de l'environnement
- **Revoir la part de l'imprimé et du numérique**
- **Adopter les bonnes pratiques** pour les documents imprimés, permettant de réduire le volume d'encre utilisé (choix des typographies, des couleurs...)

Pilote : Responsable du Service Communication et Démocratie participative

Partenaires : Imprimeur

Calendrier :

2025 : plan de communication global

Action en amélioration continue :

- Part imprimé / numérique
- Bonnes pratiques

Budget :

0 k€ (Moyens humains internes)

Niveau de priorité

Bas

Indicateur

Charte de la communication éco-responsable

Objectif

Réaliser une charte de la communication éco-responsable

2023 = Non réalisé

Fin 2027 = Réalisé

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 5)



PLPDMA

(Axe 1)



TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 2 : ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ INSPIRANTE

ACTION 8

Développer une stratégie sur la gestion des déchets

Description

- **Mettre en place une organisation interne à la mairie sur la gestion des déchets** (adhérer à l'AVPU, définir un référent agent et un référent élu)
- **Installer les équipements** permettant le tri des déchets dans l'espace public et notamment le centre-ville
- **Inciter à la réutilisation des déchets verts pour les particuliers** (Installation de composteur sur l'espace public, communication...)

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Volume de déchets collectés (en tonnes)
(Collecte des corbeilles de villes et dépôts sauvages)

Objectif

Diminution de 15% du volume collecté d'ici fin 2027 par rapport à 2023

2023 = 40,86 Tonnes

2027 = 34,73 Tonnes

Pilote : Responsable du Service Espaces Verts et Environnement

Partenaires : Chef d'équipe Propreté urbaine, Lorient Agglo

Calendrier :

2024 : Adhésion AVPU et premières installations des équipements
2025-2028 : poursuite et déploiement de nouvelles installations

Budget :

2024 : 15k€ + 1500 € /an en 2024 (composteurs) puis 1500 à 5000 € par an
2025 à 2028 : 20k€/an
AVPU : 500€/an

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 7)



PLPDMA
(Axe 1)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 2 : ETRE UNE COLLECTIVITE INSPIRANTE

ACTION 9

Valoriser les actions de la collectivité en faveur de la biodiversité

Description

- **Consolider les actions déjà engagées** lors de la première labellisation Territoires Engagés pour la Nature (TEN)
- **Renouveler le label** pour la période 2024-2027
- **Proposer 3 nouvelles actions** en faveur de la biodiversité pour l'obtention du label

Niveau de priorité

Bas

Indicateur

Nombre de projets en faveur de la biodiversité réalisés

Objectif

Réaliser au minimum 3 projets en lien direct avec la biodiversité

2023 = 3

2027 = 6

Pilote : Chargée de mission Biodiversité

Partenaires :

SEVE, Agence Bretonne de la Biodiversité

Calendrier :

2024 : Renouvellement du label

2025 à 2027 : Mise en œuvre des actions

Budget : 12 k€ pour la partie communication

Lien autres programmes



TEN



PCAET

(Orientation 9)

AXE 3 TRANSFORMER SON PATRIMOINE

Action 10 : Connaître et optimiser son patrimoine

Action 11 : Améliorer et équiper les bâtiments

Action 12 : Bâtir et rénover en favorisant la biodiversité

Action 13 : Maitriser l'énergie, les nuisances et la sécurité liées à l'éclairage public



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 3 : TRANSFORMER SON PATRIMOINE

ACTION 10

Connaître et optimiser son patrimoine

Description

- **Etablir un BGES** (Bilan Gaz à Effet de Serre)
- **Affiner le suivi de la consommation d'énergies** du patrimoine communal
- **Réaliser un diagnostic des principaux consommateurs d'énergies**
- **Optimiser l'usage des bâtiments (poursuite SDI) :**
 1. Identifier les locaux mis à disposition des associations de manière permanente
 2. Mesurer le taux d'occupation réel des locaux mis à disposition et identifier les temps non occupés sur une période hebdomadaire
 3. Travail interne de regroupement des associations et proposition d'un planning d'utilisation de lieu partagé qui correspond aux besoins réels d'occupation identifiés
 4. Rencontrer les associations concernées et expliquer l'intérêt d'une cohabitation dans un même lieu

Niveau de priorité

Élevé

Indicateur

Consommations énergétiques des bâtiments communaux (kWh/m²/an)

Objectif

Réduire de 50 % des consommations énergétiques

2022 = 206 kWh/m².an
2027 = 137 kWh/m².an

Pilote : Responsable du Service bâtiment

Partenaires : CEP Lorient Agglo, DSVA, clubs et associations de la ville

Calendrier :

Affiner le suivi des consommations : 1^{ère} semestre 2024
 Identification des principaux consommateurs d'énergie : 2024
 Audit énergétique des bâtiments les plus consommateurs : 2025
Action en amélioration continue : oui partie optimisation des locaux

Budget :

70 000 € - 2025
 500 € pour l'affichage dans les locaux

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 5)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 3 : TRANSFORMER SON PATRIMOINE

ACTION 11 Améliorer et équiper les bâtiments

Description

- Etablir une PPI (Plan Pluriannuel d'investissement) et prioriser la rénovation des bâtiments dans le cadre du SDI (Schéma Directeur Immobilier)
- Mettre en place des équipements pour diminuer les consommations d'eau et d'électricité
- Viser des bâtiments peu consommateurs (voire passifs) et développer l'usage de biomatériaux dans le cadre de réhabilitation / restructuration

Pilote : Responsable du Service bâtiment

Partenaires : Lorient Agglo

Calendrier :

- 1^{er} semestre 2024 : Priorisation des rénovations de bâtiment (SDI)
- 2024 : Remplacement des équipements d'éclairage – gymnase K1
- 2025-2026 : Gymnase Victor. Hugo - Restructuration

Budget :

Travaux régie bâtiment : 80 000 € - 2024
Prévoir un budget travaux régie de 80 000 € 2025 – 2026 - 2027

Niveau de priorité

Élevé

Indicateur

Consommations énergétiques des bâtiments communaux (kWh/m²/an)

Objectif

Réduire de 50 % des consommations énergétiques

2022 = 206 kWh/m².an
2027 = 137 kWh/m².an

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 5)



Plan eau
(Axe 3)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 3 : TRANSFORMER SON PATRIMOINE

ACTION 12

Bâtir et rénover en favorisant la biodiversité

Description

- **Réaliser des inventaires de la faune nocturne** (chiroptères et oiseaux nocturnes) et oiseaux diurnes cavicoles portant sur le foncier public
- **Viser dans un premier temps les bâtiments proches de zones boisées susceptibles d'être plus favorable à la faune** (par exemple école du Talhouët, ferme du Merdy, Chevassu, ex-ESAT, gymnase Victor Hugo...)
- **Réaliser les petits travaux nécessaires** pour permettre la cohabitation et l'accueil de la biodiversité dans les bâtiments publics

Pilote : Chargée de mission Biodiversité

Partenaires :

Service Bâtiment, Agence Bretonne de la Biodiversité, ALOEN, Associations naturalistes et/ou Bureau d'études

Calendrier :

2025 : Inventaires
2026-2027 : Mise en place des équipements

Budget :

Inventaires faune 8000 €
Equipements (travaux régie) : 2000 €

Niveau de priorité

Bas

Indicateur

Inventaire faune du foncier public

Objectif

Réaliser un inventaire faune nocturne au niveau des bâtiments publics

2023 = Non réalisé

2027 = Réalisé

Lien autres programmes



TEN



PCAET
(Orientation 9)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 3 : TRANSFORMER SON PATRIMOINE

ACTION 13

Maîtriser l'énergie, les nuisances et la sécurité liées à l'éclairage public

Description

- **Passer en 100 % LED et innover** (solaire, détecteurs de présence au niveau des passages piétons, etc...) dans le respect de la biodiversité
- **Réaliser un diagnostic sur les lotissements branchés sur l'éclairage public**
- **Impliquer les aménageurs/promoteurs/bailleurs sociaux pour la cohérence d'extinction des éclairages extérieurs** : créer une charte et la faire signer pour les nouveaux projets (en lien avec le cahier des charges aménagement et voirie durable et en cohérence avec la politique d'éclairage public)

[En lien avec le document cadre de l'aménagement et voirie durable, cf action 5]

Niveau de priorité

Élevé

Indicateur

Consommation de l'éclairage public (kWh/hab.an)

Objectif

Réduire de 40 % des consommations électricité de l'éclairage public
2022 = 647 000 kWh (38,24 kWh /Hab.an)
2027 = 433 600 kWh (27,31 kWh/hab.an)

Pilote : Responsable du Service Bâtiment

Partenaires : Responsable secteur Energies-Fluides, Responsable du Service Voirie, Directeur de l'Aménagement, Agents électriciens, Lorient Agglo, SDEM

Calendrier :

Passage en 100 % LED : 2026
Création de la charte : 2025

Budget :

Travaux régie bâtiment :
2024 / 2025 / 2026 : 90 000 € / an
Travaux prestataires externes :
2024 : 80 000 €
2025 : 120 000 €
2026 : 90 000 €

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 5)



TEN

AXE 4 VISER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE

Action 14 : Développer les énergies renouvelables

Action 15 : Réduire la consommation d'énergie de la collectivité



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 4 : VISER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE

ACTION 14

Développer les énergies renouvelables

Description

- **Développer un schéma directeur des réseaux de chaleur** (identifier les priorités, développer autres ENR telles que géothermie sur sondes)
- **Réaliser un audit des potentiels** d'installation de panneaux photovoltaïques et panneaux solaires thermiques sur bâtiments communaux
- **Réaliser les installations photovoltaïques et panneaux solaires** (Ping Center, Gymnase Victor Hugo, futur centre technique municipal)
- **Développer la géothermie sur sonde** pour les bâtiments communaux
- **Etudier la récupération de chaleur sur les eaux usées** dans les bâtiments publics
- **Identifier les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER)**

Pilote : Responsable du Service Bâtiment

Partenaires : DA, SPL BER pour RCU, Lorient Agglo, ADEME

Calendrier :

Etude schéma directeur réseau de chaleur : 2024

Audit panneaux : 2024-2025

Création d'une centrale photovoltaïque en toiture CIFECTT : 2025

Gymnase Victor Hugo-Installation de PV et solaire thermique : 2026

Budget :

400 000€ entre 2025 et 2027 (estimation)

250k€ Victor Hugo - investissement 2025-2026

35 à 50 k€ / an pour ciffect (fonctionnement loyer) 2025 à 2027

Niveau de priorité

Élevé

Indicateur

Part de production d'électricité renouvelable

Objectif

Augmenter la part de production d'électricité renouvelable

2023 = 0 kWh

2027 = 66 300 kWh

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 5 & 6)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 4 : VISER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE

ACTION 15

Réduire la consommation d'énergie de la collectivité

Description

- **Evaluer et requestionner le plan de résilience chaque année :**
Formaliser par écrit un document descriptif visant la sobriété énergétique
- **Questionner l'usage de l'eau chaude dans les bâtiments, le chauffage, les décorations de Noël, l'éclairage public, la climatisation, etc.**

Niveau de priorité

Élevé

Indicateur

Consommation énergétique des bâtiments communaux

Objectif

Réduire de 50 % des consommations énergétiques

2022 = 206 kWh/m².an

2027 = 137 kWh/m².an

Pilote : Directeur des services techniques et du numérique

Partenaires : Service bâtiment et tous les services concernés

Calendrier :

Amélioration continue : Oui

Budget :

0 k€

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 5 & Orientation 9)



Plan eau
(Axe 4)

AXE 5

DEVELOPPER L'AMENAGEMENT ET L'HABITAT DURABLE

Action 16 : Maitriser l'aménagement du territoire

Action 17 : Promouvoir le développement durable dans l'habitat



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 5 : DEVELOPPER L'AMENAGEMENT ET L'HABITAT DURABLE

ACTION 16

Maitriser l'aménagement du territoire

Description

- **Maîtriser la densification** afin de préserver le vivre ensemble et la qualité de vie de l'habitat
- **Préserver le couvert végétal et assurer les continuités écologiques** (utilisation du CBS, minéralisation, clôture/haie...)
- **Affiner les trames vertes et bleues** (cartographie)
- **Réaliser une trame noire** : Réaliser des inventaires de la faune nocturne, créer une cartographie de la trame noire et identifier les points de conflits

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Surface annuelle artificialisée

Objectif

Diminuer la part d'espace consommé

2011-2021 = 30 ha

2021-2031 = 15 ha

consommé au maximum (soit entre 1 et 1,5 ha / an)

Pilote : Directeur de l'Aménagement

Partenaires :

Chargée de mission Biodiversité, Technicien SIG, Bureau d'études, Aménageurs/promoteurs, bailleurs

Calendrier :

2024-2025 : Inventaires trame noire

Action en amélioration continue : oui pour les autres actions

Budget : 1 000 € (Formation) ; Trame noire couplée à l'action 12

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 4, 5 & 9)



Plan eau

(Axe 1)



TEN



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 5 : DEVELOPPER L'AMENAGEMENT ET L'HABITAT DURABLE

ACTION 17

Promouvoir le Développement Durable dans l'habitat

Description

- **Accompagner et orienter les habitants sur la construction/rénovation de leur habitat** : promouvoir les filières de construction alternative, matériaux adaptés au changement climatique, éviter l'imperméabilisation des sols...
- **Permettre et développer les nouvelles formes et nouveaux types d'habitat** (durable, temporaire, groupé, semi-enterré...)
- **Adapter le PLU à l'habitat léger**
- **Accompagner le parcours résidentiel pour optimiser l'occupation du bâti**
- **Animer une réunion publique pour les entreprises sur la production d'EnR**
- **Intégrer des critères énergétiques et climatiques à la démarche OPAH**

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Modification au PLU

Objectif

Approuver la modification au PLU et permettre la réalisation d'au moins une opération avant 2027

2023 = non réalisé
2027 = réalisé

Pilote : Directeur de l'Aménagement

Partenaires :

Chargé OPAH, Maison de l'Habitat, aménageurs/promoteurs, ALOEN, Bailleurs, Service Communication, Lorient Agglomération

Calendrier :

- Réunion publique (A partir de fin 2024/ début 2025)
- OPAH : Etude opérationnelle (2024/2025)
- Modification PLU : 2024

Action en amélioration continue : Autres actions

Budget : Animation (1 500 €) – PLU (3 200 €)

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 2, 4, & 9)

AXE 6

DEVELOPPER LES MOBILITES DURABLES

Action 18 : Mettre en œuvre la mobilité durable pour les déplacements internes

Action 19 : Développer les aménagements et les actions liés aux mobilités douces



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 6 : DEVELOPPER LES MOBILITES DURABLES

ACTION 18

Mettre en œuvre la mobilité durable pour les déplacements internes

Description

- **Réaliser un plan de déplacement interne à la collectivité** : Définir COPIL (composition, calendrier, fonctionnement), Réaliser un diagnostic / enquête et un budget de déplacement, Réaliser un plan d'action, Mettre en œuvre et animer la démarche, Réaliser un suivi et une évaluation
- **Elaborer une stratégie d'usage de la flotte de véhicules** (poids des véhicules, expérimentation de véhicules intermédiaires...), se questionner sur les besoins réels : augmenter le taux de véhicule propre (~3 véhicules/an) et de vélos électriques
- **Développer l'achat de vélos à assistance électrique, vélo cargo**
- **Proposer des formations internes à la pratique du vélo électrique**
- **Optimiser les déplacements des aides à domicile** : Réorganiser les plannings et sectorisation, encourager le déplacement à pied ou à vélo, proposer des vélos électriques
- **Réaliser un plan de déplacement des écoles** : recenser les besoins des écoles et les actions à venir

Pilote : Directeur Général des Services

Partenaires :

Mécanicien (DST), CCAS, DPEJ, DSTN, Service Voirie, DRH, COM, CST, Ecoles, Cabinet, opérateurs, ADEME, Conseil Départemental

Calendrier :

2024 : Mise en place de 8 nouveaux vélos électriques
2025-2028 : augmentation des VAE suivant la demande
2025 : Réalisation plan de déplacement interne

Action en amélioration continue : Plan de déplacement des écoles

Budget : Véhicules : 330 k€ en 2024 ; 365 k€ en 2025 ; 505 k€ en 2026 ; 287 k€ en 2027 et 300 k€ en 2028
Plan de déplacement interne : 30 000 € voir aide (à confirmer)

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Consommation annuelle de carburant des véhicules pour le fonctionnement de la collectivité

Objectif

Diminuer de 15% la consommation de carburant

2022 = 61 137 L
2028 = 51 967 L

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 5)



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 6 : DEVELOPPER LES MOBILITES DURABLES

ACTION 19

Développer les aménagements et les actions liés aux mobilités douces

Description

- **Poursuivre l'offre en aménagement pour les mobilités douces** (piétonnes, cyclables et transport en commun) : Définir des choix d'inscriptions dans le paysage, localiser les axes prioritaires de transit et définir les budgets
- **Généraliser le savoir rouler à vélo** : étendre le dispositif à l'ensemble des écoles publiques et privées
- **Améliorer ou adapter les infrastructures pour éviter les engorgements du centre-ville (Toul Douar)**
- **Préserver le centre-ville en installant des parkings relais**
- **Réaliser le Pôle d'échange multimodal avec parking relais à la gare d'Hennebont**
- **Réaliser une aire de covoiturage à la Villeneuve** (pilote Lorient Agglomération)

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Part de voiries aménagées pour les cycles

Objectif

Traversées totales d'Hennebont (100%) en bandes cyclables en 2028 avec intégration du vélo dans le visuel du quotidien

2024 = 5716 ml
2028 = 25 695 ml

Pilote : Directeur de l'Aménagement

Partenaires : Techniciens Voirie, Coordinatrice Enfance, Police Municipale, Génération vélo, DST, écoles publiques et privées, Lorient Agglomération, Conseil Départemental, Région, Etat, SNCF

Calendrier :

- Aménagement mobilités douces : 2024/2025/2026.
- Toul-Douar : Etude 2024 puis mise en œuvre du programme
- PEM : Rendu étude 2024 puis mise en œuvre du programme

Action en amélioration continue : SRAV (programme généralisé)

Budget :

- Mobilités douces : 90 k€ horizontale + 35 k€ verticale (fonctionnement)
- Piste Pasteur : 200 K€ x 3 = 600 K€ (Subvention possible)
- Toul-Douar : 500 K€ (A discuter avec EPCI + CD) : 1/3 Coût
- PEM : 200 K€
- Parking Poterie : 150 K€
- SRAV : investissement 2100 € + fonctionnement 200€ (2024) + recrutement (4332 €)

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 3)

AXE 7

PROMOUVOIR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DURABLE

Action 20 : Favoriser l'alimentation durable

Action 21 : Accompagner l'agriculture durable



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 7 : PROMOUVOIR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DURABLE

ACTION 20

Favoriser l'alimentation durable

Description

- **Augmenter la part du bio pour la restauration de la ville** : Inscrire au cahier des charges du prochain marché de restauration
- **Poursuivre la démarche de proposition végétarienne quotidienne** : Inscrire au cahier des charges du prochain marché de restauration
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire et adapter les quantités alimentaires** : réaliser des campagnes de pesées et mettre en place des mesures correctives
- **Atteindre la loi Egalim à l'EHPAD** : Favoriser l'approvisionnement durable, expérimenter les menus végétariens, lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire le plastique, informer les consommateurs
- **Développer les vergers conservatoires**
- **Mettre en place une distribution de paniers de légumes bio** : travailler avec Optimism dans le cadre de l'opération Paniers Découvertes
- **Créer une épicerie solidaire** : réaliser un état des lieux, choisir le statut juridique, étudier la faisabilité technique et financière, assurer la gestion et l'organisation
- **Développer les ateliers cuisine (alimentation durable)** : ouvrir au grand public les ateliers cuisines (existants au CCAS)
- **Accompagner les restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire** : travailler avec LA dans un 1er temps, puis avec d'autres intervenants ensuite, étudier les solutions pour les plats non consommés
- **Informer sur les différents labels agricoles** : organiser une réunion plénière pour le public

Pilote : Responsable Economie, Tourisme, Développement Durable

Partenaires : CCAS, Directrice de l'EHPAD, DPEJ, Service Marchés Publics, Optim'ism, Fournisseur restauration scolaire, GAB 56, chambre agriculture, chambres consulaires, association d'insertion, banque alimentaire, professionnel de l'alimentation, ALOEN

Calendrier : Action EHPAD, épicerie solidaire : démarrage 2024
Action en amélioration continue : Oui (autres actions)

Budget : Ateliers cuisine : environ 2500€/an ; Paniers solidaires : 7500€/an ; Vergers conservatoires : 4000 à 8000 €

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Part de produits biologiques dans la restauration collective publique par an

Objectif

A minima, maintenir la valeur du précédent prestataire

2021/2024 = 25%

2024/2028 = 25 à 30 %

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 8)



PLAA



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 7 : PROMOUVOIR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DURABLE

ACTION 21

Accompagner l'agriculture durable

Description

- **Identifier du foncier agricole pour installer des agriculteurs**
- **Créer du lien agriculteurs / habitants :**
 - Tenter de promouvoir la filière alimentaire bio afin de trouver des débouchés aux agriculteurs qui souhaitent se lancer dans cette voie
 - Promouvoir le plan « Breizh Bocage » auprès des agriculteurs
 - Rencontrer les agriculteurs pour connaître les freins au passage en bio et les aiguiller pour obtenir des aides ou des conseils
 - Proposer aux agriculteurs des visites de terrain dans des exploitations qui se sont convertis et ainsi comparer les avantages et les inconvénients (en partenariat avec la chambre d'agriculture)

Niveau de priorité

Bas

Indicateur

Part de surfaces agricoles certifiée agriculture biologique

Objectif

Maintenir la part de surfaces agricoles certifiée agriculture biologique

2022 = 18,77 hectares (4,75%)

2027 ≥ 18,77 hectares

Pilote : Responsable Economie, Tourisme, Développement Durable

Partenaires : Lorient Agglo, Chambre Agriculture, Propriétaires fonciers et agriculteurs, élus de secteur, chambres consulaires, Gab 56, Optim'ism, AMAP

Calendrier :

Action en amélioration continue : Oui

Budget : 0 k€ (moyens humains interne)

Lien autres programmes



PCAET

(Orientation 8)



PLAA

AXE 8

SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Action 22 : Sensibiliser et former tous les publics à la transition écologique

Action 23 : Mobiliser et faire participer les acteurs du territoire



TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE 8 : SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

ACTION 22

Sensibiliser et former tous les publics à la transition écologique

Description

- **Créer un plan de formation à la transition écologique pour les agents/élus (éco-gestes, éco-conduite...)**
- **Créer des parcours découvertes, conférences ou animations de manière délocalisée pour tout public en favorisant les déplacements doux** afin d'être le support pour une sensibilisation globale ou plus spécifique (ex : nuit des chauves-souris sur la trame noire et l'éclairage public)
- **Créer un évènement festif** : faire évoluer le championnat du monde de la soupe d'Hennebont : proposer à l'occasion d'un évènement festif (ex : fête des voisins, fête de la musique, lancement de l'espace de convivialité sur les quais) un repas partagé avec mise à disposition de matériel et proposer une animation (ex Food Camp par MADY&CO)
- **Communiquer sur le label TETE et les résultats** : En externe : Création d'une rubrique sur le site de la Ville, valorisation des actions sur les réseaux sociaux ; en interne : document de présentation synthétique, articles réguliers dans la Passerelle
- **Sensibiliser les usagers aux consommations d'eau et d'électricité**
- **Faire une mise en récit "Hennebont transition réussie 2030"**

Pilote : Responsable Service Economie, Tourisme, Développement

Partenaires : Service Communication, CAB, ALOEN, restaurateurs, vendeurs alimentaires du marché du jeudi, associations engagées dans la transition écologique, MADY&Co, Lorient Agglomération...

Calendrier :

Sensibilisation consommations : 2025 (mise à jour annuelle ?)

Mise en récit : 2027-2028

Action en amélioration continue : oui communication et évènements

Budget :

Mise en récit : 3000 € (prestation externe)

Animations : 5000€/an (budget Développement Durable existant)

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Nombre de manifestations/actions sur le climat, l'air et l'énergie par an

Objectif

Augmenter le nombre de manifestations et actions en lien avec le climat

2023 = 2/an

Fin 2027 = 3/an

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 1)



PLAA



Petite Ville de Demain



TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AXE 8 : SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

ACTION 23

Mobiliser et faire participer les acteurs du territoire

Description

- **Associer les habitants à la végétalisation des placettes**
- **Eduquer dans la nature et mettre en place des aires naturelles pédagogiques** : rendre la cour d'école ou un espace naturel public propice à des apprentissages scolaires/périscolaires en extérieur, prioriser les écoles publiques 1er degré puis élargir aux autres établissements publics et privés 1er et 2d degrés, proscrire le transport autre que piéton
- **Promouvoir le label E3D** : Identifier les écoles publiques 1er degré inscrites dans la démarche, recenser les actions réalisées, accompagner sur les besoins et fournir les équipements nécessaires
- **Accompagner les associations dans l'organisation d'évènements éco-responsables** : recenser les organisateurs d'évènements associatifs programmés chaque année sur la ville, rédiger une charte des évènements écoresponsables, discuter la charte avec les clubs et associations, transmettre et faire signer cette charte
- **Constituer une commission extra-municipale des transitions**

Pilote : Chargée de projet démocratie participative

Partenaires : SEVE, DPEJ, DSVA, Direction des établissements scolaires, clubs et associations de la ville

Calendrier :

Végétalisation placette : dès 2024

Eduquer dans la nature : en lien avec le calendrier de végétalisation des cours d'écoles

Action en amélioration continue : oui partie accompagnement écoles et associations

Budget :

Végétalisation des placettes : coût indiqué en Action 2
1000 € pour affichage et communication assos

Niveau de priorité

Moyen

Indicateur

Nombre de citoyens impliqués dans des dispositifs participatifs

Objectif

Augmenter le nombre de citoyens impliqués chaque année sur la période de labellisation (+10% en fin de cycle)

2023 = 1022

2028 = 1102

Lien autres programmes



PCAET
(Orientation 1)

LEXIQUE

Services de la Ville
CAB = Cabinet du Maire
DGS = Direction Générale des Services
CCAS = Centre Communal d'Action Sociale
DSVA = Direction Sports Vie Associative
DSTN = Direction des services techniques et du numérique
SEVE = Service Espaces Verts - Environnement - Propreté
COM = Service Communication
DA = Direction de l'Aménagement
DRH = Direction des Ressources Humaines
DPEJ = Direction du Parcours de l'Enfant et du Jeune
EHPAD = Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
SIG = Système d'Information Géographique
SITIC = Service Informatique

Partenaires / Autres acteurs
ALOEN = Agence Locale de l'Énergie et du Climat
EPCI = Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
ADEME = Agence de la transition écologique
GAB 56 = Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan
CEP = Conseiller en Énergie Partagé
SDEM = Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan
CD = Conseil Départemental
AVPU = Association des Villes pour la Propreté Urbaine
SDIS = Service Départemental d'Incendie et de Secours
SAUR = Société d'Aménagement Urbain et Rural

Organisation
GT = Groupe de Travail
CST = Comité Social Territorial
COFIL = Comité de Pilotage

Documents / Dispositifs / Programmes
SDI = Schéma Directeur Immobilier
PPI = Plan Pluriannuel d'Investissement
PLU = Plan Local d'Urbanisme
PCS = Plan Communal de Sauvegarde
PPRI = Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation
DICRIM = Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
PCAET = Plan Climat Air Énergie Territorial
TEN = Territoire Engagé pour la Nature
PLAA = Programme Local Alimentaire et Agricole
PLPDMA = Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
OPAH = Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
BGES = Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre
SRAV = Savoir Rouler A Vélo

Bâtiments / Lieux
CAK = Complexe Aquatique de Kerbihan
ZAER = Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables
CV = Centre-Ville
GS = Groupe Scolaire
PEM = Pôle d'Échanges Multimodal
CIFTECT = Centre International de Formation, d'Entraînement et de Compétition de Tennis de Table

Équipements
BSO = Brise Soleil Orientable
AEP = Alimentation en Eau Potable
ENR = Énergie Renouvelable
CBS = Coefficient de Biotope par Surface
VAE = Vélo à Assistance Électrique
EPI = Équipements de Protection Individuelle

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 056-215600834-20240328-D202403045-DE